
**UNITED NATIONS
GROUP OF EXPERTS
ON GEOGRAPHICAL NAMES**

**WORKING PAPER
NO. 42/7**

**Twenty-eight session
28 April – 2 May 2014**

French

Item 7 of the Provisional Agenda

**Implementation of Resolution and Activities Relating
to the Working Group on Evaluation and Implementation**

**Plaidoyer pour une création d'une nouvelle Division Geographico-
Linguistique pour l'Afrique du Nord ***

* Prepared by Brahim Atoui, Chair Task Team for Africa / Director RASYD / CRASC'

- **PLAIDOYER POUR UNE CREATION D'UNE NOUVELLE DIVISION GEOGRAPHICO-LINGUISTIQUE POUR L'AFRIQUE DU NORD.**

ETAT DES LIEUX :

I- LES DIFFERENTES DIVISIONS GEOGRAPHIQUES AFRICAINES EN COURS A L'UNEGN :

L'Afrique est divisée actuellement, au sein de l'UNEGN, en quatre Divisions linguistico-Géographiques : la Division du Sud, Celle de l'Est, de l'Ouest et celle du Centre.

Ces Divisions sont en réalité basées sur une répartition géographique plutôt que linguistique.

Certains pays africains appartiennent aussi, à d'autres Divisions territorialement extra-africaines tels les pays africains lusophones membres de la Division de langue portugaise, les pays africains de langue française, membres de la Division francophone ou celle de l'Afrique du Sud membre de plusieurs Divisions appartenant à l'Europe notamment la 'Dutch and Germanspeaking' et 'United Kingdom Division'

Il n'existe pas de Division Nord-africaine. Les pays d'Afrique du Nord sont membres de la Division arabe.

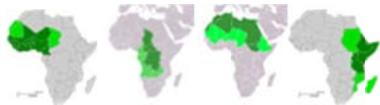
II- DECOUPAGE ACTUEL DE L'AFRIQUE AU SEIN DES INSTANCES AFRICAINES NOTAMMENT LA COMMISSION ECONOMIQUE AFRICAINE/UN ET L'UNION AFRICAINE :

Le modèle du découpage de l'UNEGN ne correspond pas à celui en usage dans les instances politiques africaines notamment au sein de la CEA/UN et de l'Union Africain

L'Afrique est découpée sur une base purement géographique.

Les différentes Divisions géographiques en cours à la CEA/UN et l'Union Africaine

Division de	Division de	Division de	Division de
L'Afrique de l'Ouest	L'Afrique Centrale	L'Afrique du Nord	L'Afrique de l'Est



Division de L'Afrique du Sud



AFRIQUE DE L'OUEST : Benin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo

AFRIQUE CENTRALE : Cameroun, République Centrafricaine, République du Congo, République démocratique du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Sao Tomé-et-Principe, Tchad.

AFRIQUE DU NORD : Algérie, Mauritanie, Maroc, Tunisie, Libye, Egypte, Soudan, Soudan Sud.

AFRIQUE DE L'EST : Burundi, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Ouganda, Rwanda, Seychelles, Somalie, Tanzanie,

AFRIQUE AUSTRALE : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Comores, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Swaziland, Zambie, Zimbabwe.

POURQUOI IL EST NECESSAIRE DE CREER UNE DIVISION POUR LES PAYS D'AFRIQUE DU NORD ?

La Division proposée regrouperait les pays suivants : Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Egypte, Soudan, Soudan Sud, Mali, Niger, Tchad.

Ces pays ont en partage non seulement la continuité spatiale mais également la culture et la langue.

On effet si on observe la carte linguistique, on remarque qu'une bonne partie de ces pays ont en partage la langue berbère et la culture. Est par conséquent tout l'espace couvert par cette langue, porte une toponymie issue soit de la langue targui ou de la langue arabe.

Par la mise en place du Task Team for Africa, la dynamique instaurée depuis et l'implication de la CEA/UN et de l'UA dans les activités de l'UNGEEN et à la normalisation des noms géographiques en Afrique, l'harmonisation du découpage, entre l'UNGEEN et ces deux instances serait un atout majeur pour une meilleure coordination.

DECOUPAGE GEOGRAPHIQUE DE L'AFRIQUE:

II- Différentes Divisions géographiques en cours à la CEA/UN et l'Union Africaine

Division de	Division de	Division de	Division de
L'Afrique de l'Ouest	L'Afrique Centrale	L'Afrique du Nord	L'Afrique de l'Est



Division de L'Afrique du Sud



Le Groupe d'experts est composé d'experts provenant de divers linguistiques / géographiques divisions qui ont été établis par les conférences de l'ONU sur la normalisation des noms géographiques. Les pays décident par eux-mêmes la division (s) à laquelle ils souhaitent appartenir, certains appartiennent à plus d'une division. Un président de la division est sélectionnée au sein d'une division et il / elle est encouragé à stimuler les activités dans la normalisation des noms géographiques au sein de la division, grâce à des réunions techniques, correspondance, etc

Actuellement, il ya 23 divisions qui guident le travail du Groupe d'experts pendant et entre ses sessions. Les personnes intéressées à lancer des activités sont encouragés à consulter le [Secrétariat du Groupe d'experts](#) pour trouver des points de contact au sein de leurs divisions.

Linguistiques / géographiques divisions

Le Groupe d'experts doit être composé d'experts des linguistiques / géographiques des divisions désignés par les gouvernements. Le Groupe d'experts doit être soutenue dans ses activités par les divisions suivantes linguistiques / géographiques:

RÈGLES ¹

- Le nombre de divisions linguistiques / géographiques et leur composition peut être révisé, si nécessaire.
- Un pays doit décider pour lui-même la division à laquelle il désire être rangé. Un pays peut être membre d'une autre division à condition que la nature de sa participation ne change pas le caractère linguistique / géographique de la division concernée (s). Un des experts peuvent être invités à assister aux réunions des autres divisions de la capacité d'observateur ou de consultant.
- Chaque division, si elle est composée de plus d'un Etat souverain, elle doit choisir, par des méthodes de son choix, d'experts pour représenter la division (Division président) dans son ensemble lors des réunions du Groupe d'experts.
- Afin de garantir la continuité des travaux, chaque division ayant plus d'un État souverain doit choisir un autre représentant, le représentant de la division agit en contact étroit avec son suppléant.
- Le représentant divisionnaire stimuler les activités dans la normalisation des noms géographiques dans sa division par tous les moyens appropriés (correspondance avec les organes nationaux sur la normalisation des noms géographiques et les organismes nationaux d'arpentage et de cartographie, l'organisation des réunions des experts de la division).
- Le représentant de la division est responsable de s'assurer que le travail du Groupe d'experts et de son potentiel pour l'assistance technique sont portées à l'attention des différents pays dans sa division et de faire rapport aux Nations Unies des problèmes particuliers dans sa division.
- Pour discuter de questions techniques et procédurales, une division peut organiser des réunions régionaux au cours de conférences de l'ONU sur la normalisation des noms géographiques et des réunions du Groupe d'experts, ou à tout autre moment opportun.

¹ Extrait de la Statut et le Règlement de procédure du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques.

Plusieurs pays sont membres de plusieurs Division à la fois, conformément d'ailleurs aux règlements de l'UNEGN.

Exemple de quelques pays qui sont membres à au moins deux Divisions :

Mauritanie : Division arabe et Division de l'Afrique de l'Ouest.

Botswana, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mozambique, Swaziland, Zambie, Zimbabwe : Division du Sud et Division de l'Est.

Soudan : Division Arabe et Division de l'Est.

Les pays francophones et lusophones sont aussi membres respectivement de la French-speaking Division et la Portuguese-speaking Division.

Composition de chaque Division :

AFRIQUE DU NORD : Algérie, Mauritanie, Maroc, Tunisie, Libye, Egypte, Soudan, Soudan Sud.

Mais le Mali, le Tchad et le Niger peuvent également en faire partie (en vert clair)

Comme pour le Tchad qui peut faire partie de la Division Centrale et/ou de l'ouest au même titre que la Mauritanie qui est aussi dans la Division de l'Ouest ou du Soudan qui est également dans la Division de l'Est.

Il en est ainsi pour les autres Divisions.

AFRIQUE DE L'OUEST : Benin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo

AFRIQUE CENTRALE : Cameroun, République Centrafricaine, République du Congo, République démocratique du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Sao Tomé-et-Principe, Tchad.

AFRIQUE DE L'EST : Burundi, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Ouganda, Rwanda, Seychelles, Somalie, Tanzanie,

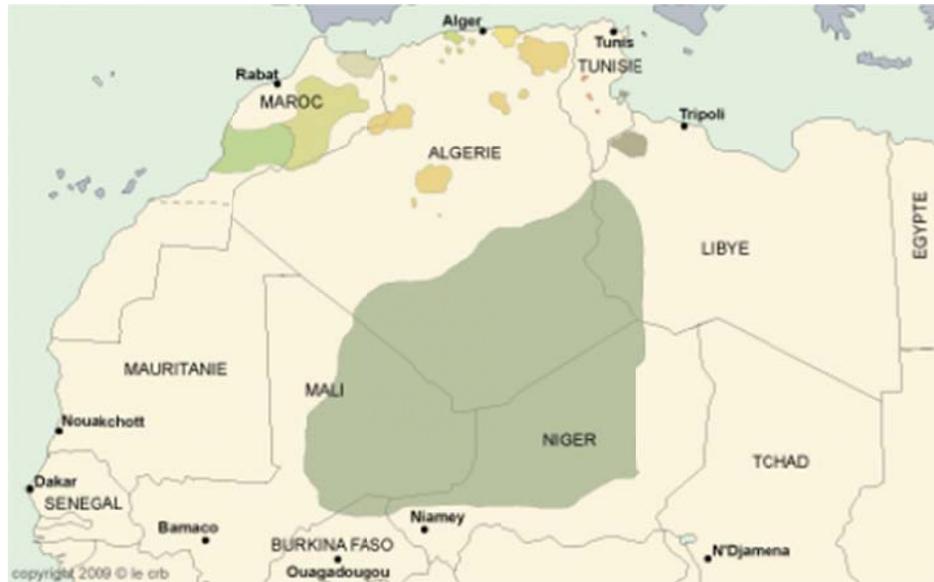
AFRIQUE AUSTRALE : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Comores, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Swaziland, Zambie, Zimbabwe.

LES DIVISIONS AFRICAINES de l'UNGEEN :

Nécessité d'une Division pour l'Afrique du Nord.

Homogénéité Linguistique et spatiale :

AIRE LINGUISTIQUE DES DIFFERENTS PARLERS BERBERES EN AFRIQUE DU NORD



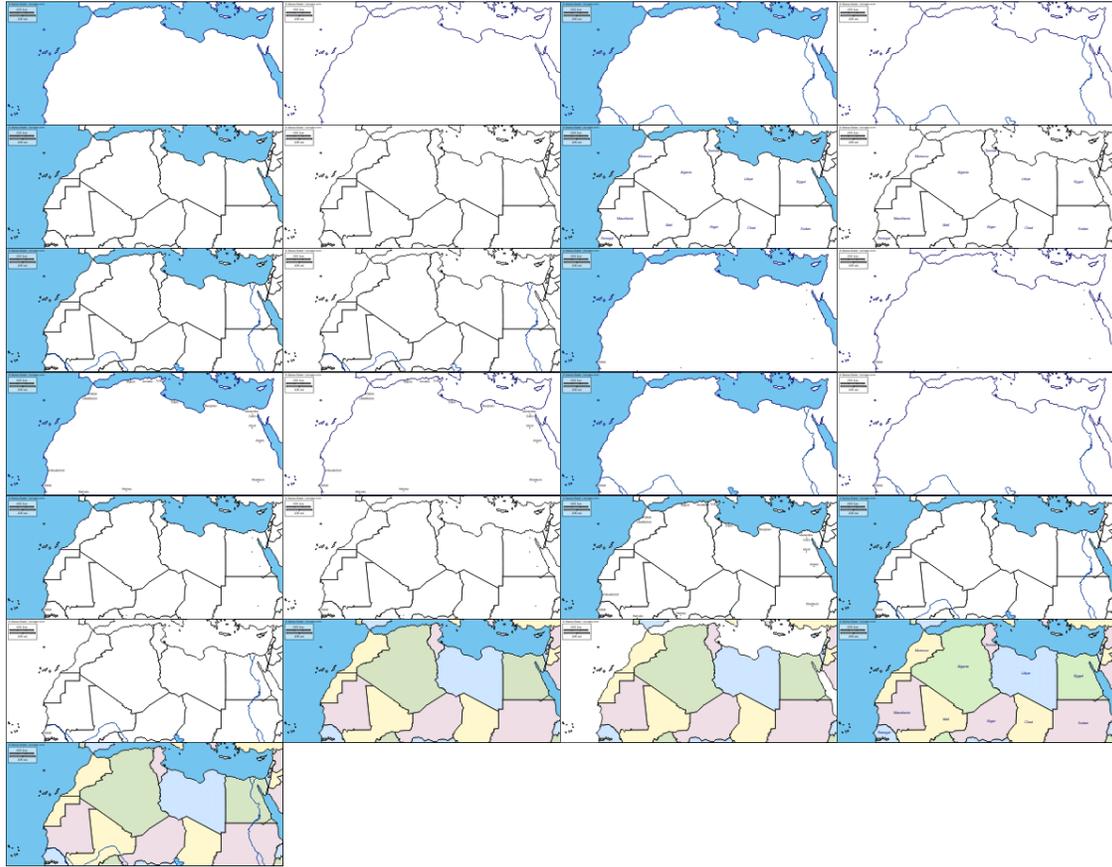
L'Arabe est la langue officielle de tous les pays d'Afrique du Nord ; Parmi les pays proposées d'y figurés dans la nouvelle Division, celle le Mali et le Niger ont comme langue officielle le Français.

On remarque que l'arabe est une langue officielle au Tchad au même titre que le français.

Mais le Touarègue, à côté d'autres langues locales tel le Bambara et l'arabe, restent les langues parlées par la quasi-totalité de la population de ces pays et par conséquent les noms de lieux surtout des lieux dits, sont nommés dans ces langues notamment dans leurs parties nord.

Plusieurs, espaces en partage entre ces différents pays

Pour l'odonymie, elle reste du domaine de la langue française.



Pays proposés pour faire partie de cette nouvelle Division

